



Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

**TERMES DE REFERENCE
DES CHARGE(E)S DE RESTAURATION DES ECOSYSTEMES AU NIVEAU DES PAYSAGES (CREP) (H/F)
PROJET FOLUR MADAGASCAR**

GEF ID du projet	10750
Code du projet	GCP/MAG/098/GFF
Type et durée de contrat	CDD à temps plein, 12 mois renouvelable
Lieu de travail	Madagascar, au niveau des quatre paysages d'intervention dans les régions : Amoron'i Mania, Atsimo Atsinanana, Vatovavy et Fitovinany
Date de début du contrat	Juillet 2025

CADRE ORGANISATIONNEL

Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) et le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MINAE), bénéficient de l'appui financier du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM ou GEF) durant son septième cycle, à travers l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), pour la mise en œuvre du projet de « Gestion intégrée des paysages pour des chaînes de valeur du café et du riz sans recours à la déforestation dans le Centre-Sud et sur la Côte Est de Madagascar », dans le cadre du programme d'impact FOLUR (« Food Systems, Land Use and Restoration ») à Madagascar, ci-après dénommé projet FOLUR Madagascar.

Ce projet vise à promouvoir des systèmes alimentaires durables avec zéro déforestation, en favorisant la conservation de la biodiversité et la fourniture des services écosystémiques, et en développant les chaînes de valeur du café et du riz dans les paysages du Centre-Sud et de la Côte Est de Madagascar. Il comporte principalement quatre (04) composantes : i) développement des systèmes de gestion intégrée des paysages, ii) promotion et mise en œuvre des pratiques de production alimentaire durables et des chaînes de valeur responsables, iii) conservation et restauration des écosystèmes naturels, iv) gestion des connaissances et suivi-évaluation.

La mise en œuvre opérationnelle du projet FOLUR Madagascar est assurée par le MEDD (qui est également la tutelle principale de l'exécution du projet) et le MINAE (partenaire technique de premier niveau). Ces deux ministères agissent en tant que partenaires opérationnels du projet, en assurant la gestion d'une grande partie des ressources financières issues du FEM/FAO, à travers l'Unité de Gestion du Projet (UGP), pour la réalisation des activités aux fins prévues et conformément aux exigences stratégiques du FEM et de la FAO (agence d'exécution stratégique du projet FOLUR Madagascar auprès du FEM).

Dans ce cadre, le MEDD et le MINAE recrutent quatre Chargé(e)s de Restauration des Ecosystèmes au niveau des Paysages (CREP), au sein de l'UGP, dont un(e) CREP par paysage, des postes basés à : Amositra (région Amoron'i Mania), Farafangana (région Atsimo Atsinanana), Mananjary (région Vatovavy) et Manakara (région Fitovinany), avec des déplacements en milieux ruraux d'intervention du projet. Ils/Elles piloteront les activités relatives à la restauration forestière, à la reforestation, à la conservation des habitats naturels et de la biodiversité. Ils/Elles assureront également de l'efficacité et de l'impact du projet dans les paysages concernés sur la restauration des écosystèmes, en collaboration avec les parties prenantes du projet et les partenaires opérationnels régionaux (DREDD et DRAE).

POSITION HIERARCHIQUE

Les Chargé(e)s de Restauration des Ecosystèmes au niveau des Paysages travailleront sous la supervision générale des points focaux techniques du projet au sein du MEDD et du MINAE ainsi que de la task force du projet à la FAO et sous le contrôle direct des Coordonnateurs(trices) Techniques au niveau des Paysages. Ils/Elles œuvreront en étroite collaboration avec les autres membres de l'UGP, les prestataires recrutés dans le cadre du projet, le point focal national opérationnel du FEM, le point focal national de la RPF/AFR100, les directions et services impliqués dans le projet au niveau du MEDD, du MINAE et de la FAO à Madagascar.

TACHES ET RESPONSABILITES

- Diriger la collecte de données et d'informations de base au niveau des paysages concernant les ressources forestières, les écosystèmes naturels, les aires protégées, la biodiversité, les pratiques de gestion des paysages et des forêts (y compris les connaissances traditionnelles) avec les défis à relever ;
- Fournir une expertise technique aux plateformes paysagères sur les questions liées à la gestion durable des forêts, la conservation des écosystèmes naturels et de la biodiversité, la restauration des paysages et des forêts ;
- Coordonner les exercices de priorisation des interventions nécessaires au projet pour promouvoir la conservation des écosystèmes naturels et de la biodiversité, la gestion durable des forêts ainsi que pour restaurer les paysages et les forêts dégradées dans les paysages ciblés, y compris la promotion des pratiques et des mécanismes de gouvernance forestière durable, en collaboration avec les communautés locales et les partenaires techniques ;
- Soutenir l'élaboration et/ou la mise à jour des plans d'aménagement et de gestion Intégrés des paysages (PAGIP) et des autres documents-cadres liés à la foresterie, aux aires protégées, à la biodiversité et à la RPF dans le cadre du projet et superviser toutes les activités de terrain y afférentes ;
- Développer les capacités techniques des accompagnateurs communautaires et des agents de l'administration forestière dans l'organisation et la conduite des formations des bénéficiaires du projet sur les pratiques et les approches de gestion durable des forêts, la conservation des écosystèmes naturels et de la biodiversité, la RPF ;
- Fournir des conseils et appuis techniques aux accompagnateurs communautaires, aux agents de l'administration forestière, aux bénéficiaires et aux prestataires recrutés dans le cadre du projet, en matière de conservation de la biodiversité et de RPF, organiser et à superviser les activités menées sur terrain ;
- Assurer la supervision technique de la mise en place et du fonctionnement des pépinières spécifiques pour la restauration des paysages et des écosystèmes forestiers ;
- Assurer le développement de connaissances à tous les membres de l'UGP et aux bénéficiaires du projet en matière de conservation des écosystèmes naturels et de la biodiversité et de restauration des paysages et des forêts ;
- Aider à identifier les candidats prestataires pour soutenir la mise en œuvre des activités de conservation des écosystèmes naturels et de la biodiversité et de restauration des paysages et des forêts dans le cadre du projet ;
- Assurer la considération des populations les plus vulnérables (dont les femmes) dans les activités de restauration des paysages, de gestion des ressources naturelles et de conservation de la biodiversité dans le cadre du projet ;
- Fournir les informations requises dans leurs paysages d'intervention respectifs en matière de gestion durable des écosystèmes, de conservation de la biodiversité et de restauration des paysages et des forêts, pour la préparation, la soumission et la mise en œuvre des plans de travail et des rapports d'avancement périodiques, conformément aux exigences du donateur en matière de rapportage, en contribuant à l'amélioration de leurs contenus selon les recommandations reçues ;
- Faciliter la communication des résultats du projet en matière de restauration des écosystèmes naturels et de conservation de la biodiversité et la reforestation communautaire ;
- Participer et représenter le projet lors de réunions techniques liées à la conservation des écosystèmes naturels et de la biodiversité et la restauration des paysages et des forêts, selon les besoins ;
- Veiller à ce que les problèmes affectant la réalisation, l'efficacité et l'impact du projet au niveau des paysages d'intervention soient portés à l'attention des responsables hiérarchiques à temps voulu ;
- Informer l'UGP, le MEDD, le MINAE et la FAO de tout retard et/ou difficulté sur la mise en œuvre, au fur et à mesure qu'ils surviennent pendant la mise en œuvre afin d'assurer des mesures correctives et un soutien à temps ;
- Entreprendre conjointement des missions au niveau des paysages d'intervention afin de contrôler les activités basées sur les résultats et de résoudre les problèmes y afférents, le cas échéant ;
- Conduire les autres tâches connexes selon les besoins.

QUALIFICATION ET EXPERIENCES REQUISES

- Diplôme universitaire, niveau Master 2 ou DEA ou Ingéniorat (au moins Bacc+5) dans un domaine lié à la foresterie, à la conservation de la biodiversité, aux sciences de la terre, à l'environnement, à la restauration des paysages et des forêts, à la gestion des écosystèmes naturels et/ou à d'autres disciplines connexes pertinentes ;
- Au moins 04 ans d'expériences professionnelles pertinentes, y compris une expérience pratique dans la gestion et/ou la mise en œuvre des activités de gestion durable des ressources naturelles, de restauration des paysages et des forêts et de réseautage institutionnel à Madagascar ;
- Au moins 02 ans d'expériences dans la conduite des activités environnementales ou des travaux de reforestation ou de postes similaires ;
- Expérience avérée de soutien à la mise en œuvre d'activités liées à la gestion durable des forêts, la conservation de la biodiversité, la restauration des paysages et des forêts au niveau institutionnel et communautaire ;
- Connaissance pratique et approfondie de la gestion des écosystèmes naturels et de la restauration des paysages et des forêts avec les structures locales et communautaires ;
- Compétences en : leadership, analyse, communication interpersonnelle, négociation et résolution de conflits ;
- Esprit d'équipe et en mesure d'être rigoureux mais pragmatique et dynamique, et d'intégrer les suggestions et recommandations visant à améliorer la qualité des produits finaux ;
- Esprit orienté de solution et de performance des compétences professionnelles (chaque membre de l'UGP étant soumis à une évaluation de performance chaque trimestre) ;
- Etant capable de travailler sous pression et de respecter les délais au travail ;
- Apte à faire des déplacements en brousse à Madagascar, dans des conditions difficiles ;
- Maîtrise des principaux outils bureautiques (Excel, Word, PowerPoint, Internet) ;
- Bonne capacité de rédaction et de synthèse (en malagasy et en français principalement) ;
- Excellente compétence en communication française (expression orale et écrite) ;
- Constituant des atouts particuliers : Expérience sur les projets financés par le FEM et/ou la Banque Mondiale ; Connaissance et expérience dans les paysages d'intervention ; Bon niveau d'anglais ; Maîtrise des dialectes locaux.

DOSSIERS A FOURNIR

Les dossiers de candidature ci-après sont à déposer/envoyer **au plus tard le 10 juin 2025, à 12 heures de Madagascar**, conformément aux instructions dans les présents termes de référence :

- Lettre de motivation, mentionnant le contact et l'adresse du candidat, le poste et la prétention salariale mensuelle, à l'attention du comité de recrutement de l'unité de gestion du projet FOLUR Madagascar ;
- Curriculum vitae détaillé avec mention et contact d'au moins trois personnes de référence ;
- Copie des diplômes, certificats et attestations de travail.

Version physique : A déposer au bureau du projet FOLUR Madagascar, sis à la Direction Générale de la Gouvernance Environnementale (DGGE) du MEDD, BP 243, Nanisana, 101 Antananarivo, dans une enveloppe fermée avec mention « **CREP/GEF7/FOLUR** » ;

Version électronique : A envoyer par email à l'adresse contact.folur@gmail.com , copie à kiadyravoninala@gmail.com et à shaingorandrianasolo@gmail.com , avec mention « **CREP/GEF7/FOLUR** » en objet.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- Le projet FOLUR ne rembourse, en aucun cas, le frais ni la charge du candidat à chacun de stade du recrutement (dépôt de candidature, traitement du dossier, entretien).
- Les dossiers de candidature incomplets et/ou reçus après la date et l'heure de clôture de l'avis seront rejetés d'office.
- Les postes sont ouverts aux candidats de nationalité malagasy.
- Seuls les candidats présélectionnés feront l'objet de notification pour entretien qui se fera en présentiel pour les candidats à Antananarivo et en ligne pour ceux en résidence hors d'Antananarivo.